

ACTUALITÉS SCIENTIFIQUES

DÉCOUVERTES RÉCENTES

La tombe princière du V^e siècle avant notre ère de Lavau « ZAC du Moutot » (Aube)

Bastien DUBUIS, David JOSSET, Émilie MILLET et Céline VILLENAVE

Circonstances de la découverte

Entre octobre 2014 et avril 2015, une équipe d'archéologues de l'INRAP dirigée par B. Dubuis a fouillé, sur prescription de l'État et dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'activités commerciales, une partie d'une nécropole protohistorique et antique préalablement diagnostiquée en 2012 par A. Starck (INRAP). L'emprise de fouille s'étend sur 2 ha en bordure d'un petit plateau crayeux, elle domine la vallée de la Seine en rive droite, à un peu plus d'1 km au nord-est du centre-ville actuel de Troyes. L'opération s'inscrit dans un contexte funéraire relativement bien renseigné par de nombreuses opérations (Denajar, 2005 ; Durost, 2005 ; Delaunay, 2010 ; Grisard, 2014). Le lieu-dit, « Moutot », évoque la présence d'une éminence, que la fouille permet d'identifier comme le tertre principal de la nécropole ; bien que discrète du fait d'un fort arasement, elle avait toutefois été remarquée dès 1969 par J. Bienaimé (Bienaimé, 1969). Les vestiges mis au jour relèvent exclusivement du domaine funéraire ; leur importance a entraîné la mobilisation de moyens exceptionnels pour la conduite de cette fouille préventive.

Un complexe funéraire monumental de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer

Les sépultures du Bronze final

La nécropole du Bronze final comprend cinq monuments tumulaires, deux monuments sur poteaux et une vingtaine d'incinérations en urne, en pleine terre ou en coffre. Parmi ces dernières, plusieurs sont attribuées à l'étape ancienne du Bronze final et constituent les ensembles les plus précoces de la nécropole ; l'une d'elles a livré un rasoir en bronze caractéristique des sépultures masculines privilégiées du XIV^e siècle avant notre ère. Les incinérations seraient associées à deux monuments circulaires fossoyés de 6 et 8 m de diamètre. Ces aménagements circulaires renvoient notamment à ceux découverts dans les nécropoles de la Bassée et du Nogentais plus en aval de la vallée de la Seine (Rottier *et al.*, 2012). Les phases suivantes du Bronze final sont caractérisées par de légers déplacements de l'occupation et une certaine variabilité de la taille des monuments. Ainsi, durant le

Bronze final IIa, un tumulus en terre de 15 m de diamètre est érigé avec une tombe centrale en coffre allongé qui abrite la crémation et plusieurs récipients en céramique attribuables à l'extrême fin de l'étape ancienne, voire au début de l'étape moyenne du Bronze final. Une sépulture plus récente du RSFO présente une fosse circulaire avec une urne biconique recouverte d'une jatte renversée. Autour de l'urne, le mobilier déposé regroupe plusieurs vases de type gobelet et un couteau en bronze avec son manche en os préservé, une perle en céramique et des fragments de parure (bracelets?) en partie fondus. Un monument circulaire de 24 m de diamètre, particulièrement bien conservé, clôt la séquence d'utilisation de cette période ; il possède un tertre central de 13 m de diamètre en terre et mottes de gazon délimité par un fossé, lui-même doublé d'un talus externe.

Le premier âge du Fer

Au cours du premier âge du Fer (Hallstatt C2-D1), sans doute au VII^e siècle, la nécropole accueille l'inhumation d'un homme accompagné d'une longue épée en fer à lame pistilliforme et languette, d'un bracelet en bronze et d'un gobelet en céramique fine. Vers la fin du premier âge du Fer, un enclos palissadé de forme quadrangulaire est édifié à l'emplacement du tumulus plus ancien de la transition entre les étapes ancienne et moyenne du Bronze final (cf. *supra*). Une inhumation occupe l'espace central de l'édifice ; l'individu est paré de bracelets en bronze, il repose sur le dos dans un probable coffrage monoxyle.

La tombe princière du V^e siècle

Peu après la mise en place du monument palissadé de la fin du premier âge du Fer, la nécropole va prendre une ampleur peu commune avec la réalisation d'un vaste complexe monumental (fig. 1), dédié à la sépulture d'un personnage de très haut rang.

Le monument

La chambre funéraire, d'une surface de 14 m², est parallélépipédique. Son architecture interne est constituée d'un coffrage s'appuyant sur des poteaux verticaux



Fig. 1 – Vue oblique vers le sud-est du site de Lavau « ZAC du Moutot » après décapage (cliché F. Canon).

et d'une couverture assise sur trois poutres principales. La tombe s'inscrit dans un tumulus ellipsoïdal de 43 m de grand axe maximum dont ne subsiste que l'assise en craie sur un peu moins d'un mètre de hauteur. Ce tumulus est ceint d'un enclos fossoyé quadrangulaire de 55 m de côté, aux angles orientés sur les points cardinaux. Le fossé, au profil en V, mesure de 6 à 7 m de largeur pour 2,5 à 3 m de profondeur ; la dynamique de son comblement suggère la présence d'un talus externe. Au nord-ouest de l'enclos, deux fosses rectangulaires accueillent des poteaux, participant probablement d'un système de franchissement du fossé. Par sa taille et ses caractéristiques, ce monument est tout à fait comparable à celui de Bouranton « Michaulot », distant de 2 km (Villes, 1995). L'ensemble de Lavau comporte cependant une caractéristique originale avec la présence d'un second enclos quadrangulaire, plus vaste, accolé au premier. Long de 100 m pour 49 m de largeur, il porte la superficie totale du monument à plus de 7 400 m², sans compter les talus externes qui ne sont pas conservés en élévation. À l'origine, le monument couvrait probablement un hectare. On remarque que l'enclos nord vient circonscrire les deux plus grands monuments antérieurs de la nécropole, alors encore visibles dans le paysage, et leur intégration délibérée révèle une volonté manifeste de s'approprier la symbolique encore portée par ces édifices. Dans ses dimensions comme dans sa structuration générale, ce monument ne connaît pas de parallèle strict.

Le dépôt funéraire

Le défunt est allongé sur le dos, la tête placée au sud ; l'état de fragmentation des os coxaux n'a pas permis de déterminer son sexe *in situ*. Il repose au centre de la chambre funéraire, sans doute sur la caisse du char (fig. 2). Sa parure est digne des plus hautes élites aristocratiques de la fin du premier âge du Fer : elle est composée en premier lieu d'un torque en or massif, à jonc de section circulaire terminé par des appendices verticaux en forme de « baie d'if » ; la jonction du jonc et des terminaisons bouletées est décorée d'un monstre ailé. Chaque poignet est orné d'un bracelet en or à décor zoomorphe. Le bras gauche porte également un brassard en matière organique fossile. Au niveau de la nuque ont été retrouvées plusieurs perles en ambre. En dehors de ces bijoux, divers éléments du costume sont conservés, notamment deux agrafes en fer et corail qui devaient intervenir dans la fermeture du vêtement. Une série de rivets en fer a été découverte sur le haut de la poitrine. Au niveau des pieds, la fouille a révélé la présence de passe-lacets et d'agrafes en bronze, vraisemblablement liés à des chaussures.

Côté sud, à proximité du corps, ont été mis au jour les restes d'un char, probablement à deux roues. Seule une subsiste ; elle semble avoir été démontée et placée contre la paroi sud, avant de retomber en partie sur le défunt. Les pièces conservées sont comparables au char



Fig. 2 – Vue générale oblique du dépôt funéraire (cliché B. Dubuis).

de Bouranton (Verger, 2000). Quelques éléments décoratifs en bronze (anneaux) sont à signaler. Le reste du char est présent à l'état de traces ou de fragments métalliques millimétriques.

Dans le quart nord-est a été découvert un ensemble de vaisselle riche d'une douzaine de pièces, essentiellement métalliques. La pièce maîtresse de ce service à boire est un chaudron en bronze (fig. 2) de près d'un mètre de diamètre. De forme basse et renflée, il est doté de quatre anses circulaires, fixées au moyen d'un segment courbe mouluré. L'attache de chaque anse est ornée d'une figure en relief représentée cornue, avec des oreilles de taureau, une longue barbe proéminente et une triple moustache ; il faut reconnaître là les attributs du dieu-fleuve grec Acheloos. Les extrémités de chacun des segments moulurés sont ornées d'une tête de félin. La qualité esthétique, à la fois réaliste et détaillée, et la maîtrise technique présidant à la réalisation de ce chaudron en font une œuvre remarquable, sans comparaison dans le monde gréco-italique ; il s'agit d'une riche pièce d'importation, probablement étrusque.

À l'intérieur du chaudron, plusieurs pièces remarquables sont à signaler, en premier lieu une *oenochoe* attique à figures noires. Le décor peint se développe sur un panneau centré sous le bec verseur, il représente trois personnages dans une scène de banquet : à droite, Dionysos ; lui faisant face, une femme allongée sur une ban-

quette ; derrière elle, un satyre. Cette pièce d'importation surprend surtout par ses transformations, caractérisées par l'adjonction d'un décor pluri-métallique. La lèvre est en effet sertie d'une tôle d'or relevée d'un décor de filigranes. Le pied d'origine a été remplacé par un pied composite faisant intervenir or et métal blanc (argent, étain ?), décoré de palmettes et de filigranes. Le riche et fin décor adjoint à ce récipient renforce la fonction centrale qu'il jouait dans le cadre du *symposion*. Contre l'*oenochoe* reposent trois pièces en métal blanc (argent ?) dont une cuillère à perforation et une passoire de petit module au manche orné d'une tête de serpent. Ces deux ustensiles témoignent d'un grand raffinement dans la pratique du banquet méditerranéen ; ils interviennent dans la consommation de boissons alcoolisées. La troisième pièce est le pied d'un petit récipient (gobelet ?).

Près de l'*oenochoe*, les restes d'un objet composite fer-corne, peut-être une corne à boire, ont également été dégagés. Enfin, on note la présence d'une seconde *oenochoe*, en bronze cette fois, de petit format. Sous le chaudron était placée une ciste à cordons d'un diamètre supérieur à la moyenne, qui a transpercé le fond du chaudron lors de l'effondrement de la chambre.

Au pied du chaudron se trouvent plusieurs autres récipients, en particulier une céramique tournée cannelée à pied cylindrique creux ; cette forme de bouteille est connue dans le secteur de Vix, à 60 km en amont. À ses

côtés reposent deux bassins circulaires en bronze de 0,35 m de diamètre ainsi qu'un couvercle mouluré.

Enfin, contre la paroi orientale, un objet tranchant en fer – poignard, épée courte ou couteau – est doté d'un manche composite bois-fer et d'un fourreau. Il semble à l'origine avoir été accroché ou adossé à la paroi.

Conclusion

La nécropole de Lavau « ZAC du Moutot » constitue un cas remarquable par bien des aspects. L'état de conservation des monuments et la stratigraphie préservée sont exceptionnels pour la région de Troyes, et plus largement dans ces contextes de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer. Le cœur de cette nécropole est entièrement recouvert par le monument « princier » de l'âge du Fer.

Des nombreuses pièces retrouvées dans la sépulture, les plus récentes (char, parures) plaident pour une datation à l'articulation entre le Hallstatt D3 et La Tène A, soit entre le deuxième quart et le milieu du ^ve siècle. La présence conjuguée de riches vaisselles d'importation, de parures en or et d'un char, au sein d'un monument hors normes, en font une découverte de premier ordre, constituant un jalon important pour l'approche de la transition du premier au deuxième âge du Fer. Si l'attribution chronologique proposée ici se voyait confirmée, la tombe de Lavau serait postérieure à celle de Vix et constituerait une autre manifestation paroxysmique du phénomène des tombes dites « princières » dans ce secteur géographique de la haute Seine.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BIENAIMÉ J. (1969) – L'association tumulus-fossé circulaire : quelques exemples pris dans l'arrondissement de Troyes, *Bulletin de la Société archéologique de l'Aube*, 5, p. 15-28.
- DELAUNAY A. (2010) – *Lavau « les Dames Blanches » (Aube)*, rapport final d'opération archéologique préventive, Archéopole, service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 133 p.
- DENAJAR L. (2005) – *Carte archéologique de la Gaule*, 10. *l'Aube*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, ministère de l'Éducation nationale, ministère de la Recherche, ministère de la Culture et de la Communication, Maison des sciences de l'homme, 701 p.
- DUROST R., PARESYS C., RIQUIER V. (2007) – Occupations domestiques et funéraires de l'âge du Fer à Lavau (Aube), *Revue archéologique de l'Est*, 56, p. 87-108.
- DUTOO D. (1993) – Lavau, « les Petites-Corvées », in *Bilan scientifique 1992*, service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, p. 41-43.
- GRISARD J. avec la collaboration de MILLET E. et PARESYS C. (2014) – Rosières-près-Troyes « zone industrielle » (Aube) : une nécropole du premier âge du Fer en haute vallée de la Seine et son contexte sud-champenois, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 105, 4, p. 5-55.
- ROTTIER S., PIETTE J., MORDANT C. (2012) – *Archéologie funéraire du Bronze final, les nécropoles de Barbey, Barbuise et La Saulsotte*, Dijon, Éditions universitaires, 790 p.
- VERGER S. (2000) – Les premières tombes à char en Champagne, in A. Villes et A. Bataille-Melkon (dir.), *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VI^e-III^e siècles avant notre ère*, actes du colloque de l'AFEAF (Troyes, 1995), Joué-les-Tours, Société archéologique champenoise (Mémoire, 15 ; Supplément au bulletin, 4), p. 271-294.
- VILLES A. (1995) – *Fastes des Celtes anciens*, catalogue de l'exposition (Troyes, 26 mai-4 septembre 1995), Troyes, Éd. des musées de Troyes et Nogent-sur-Seine, 160 p.

Bastien DUBUIS

INRAP GEN – UMR 6298 « Artheis »
38 rue des Dâts
51520 Saint-Martin-sur-le-Pré
bastien.dubuis@inrap.fr

David JOSSET

INRAP CIF – UMR 8546 « Aoroc »
525 avenue de la Pomme de Pain
45590 Saint-Cyr-en-Val
david.josset@inrap.fr

Émilie MILLET

INRAP GEN – UMR 6298 « Artheis »
38 rue des Dâts
51520 Saint-Martin-sur-le-Pré
emilie.millet@inrap.fr

Céline VILLENAVE

INRAP CIF
525 avenue de la Pomme de Pain
45590 Saint-Cyr-en-Val
celine.villeneuve@inrap.fr